

Atelier 3 : Savoirs et praxis nécessaires à l'exercice professionnelle

Synthèse des débats

Alain Abelhauser se présente comme professeur à l'Université de Rennes 2 et vice-président, responsable du CEVU et des formations. Il précise que c'est de ces différentes places qu'il s'exprime.

A. Abelhauser précise que la position d'universitaire est une position d'humilité. L'Université ne forme pas à tout et il est important de définir ce à quoi elle peut former, de faire la part entre les idéaux et la réalité. A l'entrée à l'Université, les étudiants doivent déconstruire un certain nombre de repères, désapprendre un certain nombre de choses, apprendre à apprendre. Nous devons bien différencier ce qui relève de la formation et ce qui relève de la transmission. Il s'agit en tant que professeur de « piquer » un certain nombre de désirs, de désirs de savoirs.

Il aborde ensuite ce qu'il considère être une évolution préoccupante, à savoir la création d'une opposition et l'introduction d'un débat nocif entre connaissances et compétences, les 1^{ères} étant désuètes et passéistes, et la formation devant de ce fait n'être qu'un référentiel de compétences. Ce débat est infondé et l'on se demande le sens qu'il y a à les opposer. Il s'agit de préciser à quels savoirs on se réfère, à un modèle scientifique ou scientifique, à des concepts ou à des dogmes. La science aurait aujourd'hui à dire le vrai, et certains scientifiques tiennent cette position, alors que la « vraie » science est celle de l'incertitude.

Dans un 3^e temps, A. Abelhauser s'inquiète de l'évolution préoccupante des « compléments de formation » : D.U, certifications et autres..., qui déqualifient les diplômes nationaux. Une formation devrait consister aujourd'hui en un empilement de compétences, « idéal » qui touche de nombreuses professions.

Cette conception de la formation témoigne de la prise de pouvoir des gestionnaires dans le domaine de la santé.

La réponse est dans la référence à la clinique, dans le refuge du singulier, qui suppose une éthique, éthique qu'il faut jouer contre la déontologie.

Même la médecine évolue sur ce point : le président du comité national d'éthique a dit que la perte de l'aspect psychologique avait des conséquences négatives en cas d'épidémie par exemple.

Les théories doivent s'ajuster en permanence, être remises en cause ; la clinique suppose donc une éthique. Une des cristallisations de la résistance, c'est la clinique.

Anaïs Barthélémy intervient de sa place de praticienne à l'Education Nationale, sous l'angle du terrain et non du côté du discours universitaire.

Dans tous les champs, justice, santé, éducation, la formation participe à l'élaboration de l'identité du psychologue, ce à quoi les savoirs ne suffisent pas. L'apprentissage de la position singulière du psychologue, position de tiers, devrait faire partie de la formation, adossée à la déontologie. Il faut s'interroger sur ce que nous voulons comme formation en réponse à ce que nous voulons comme pratique. Quelle formation pour permettre au psychologue d'exercer sa profession dans une institution sans être captif de l'objet, des choix et de la philosophie de cette institution ?

Que penser du modèle de l'éducation nationale qui forme ses psychologues en interne, basé sur l'idée qu'il faut avant tout qu'ils soient des enseignants ? Ce modèle repose sur

l'illusion qu'un psychologue ne pourrait le devenir que dans un champ, à partir de l'exercice d'un autre métier de ce champ, ce qui ne peut que fragiliser notre profession. Il faut repenser cette formation spécifique en ouvrant un concours de recrutement à tous les psychologues, avec ensuite une formation complémentaire à bac+6. Le psychologue de l'Education Nationale est un psychologue de proximité, auquel l'accès est libre. Il a affaire à des problématiques individuelles et collectives, qui nécessitent une formation pointue.

Où en est l'enseignement de la psychologie, entre le vieux rêve de son unité et son morcellement actuel ? A partir d'une diversité des pratiques et des choix théoriques, nous glissons vers une spécialisation proche du morcellement, ou disparaît, sur un modèle médical, le sujet au profit de tel ou tel aspect, ainsi l'apparition des « dysfonctionnements » en tout genre. Qu'en est-il là de la dimension psychique du sujet ? La conséquence de cette spécialisation est le risque de la disparition des psychologues au profit de psychotechniciens.

Le titre de psychologue est attaché à une formation fondamentale et appliquée de haut niveau, les dangers actuels oscillent d'une part entre un savoir coupé de la clinique –la parole de l'expert-et une application à un champ donné, ajustée à la demande d'une institution qu'il devrait pourtant être amené à interroger. Quelles que soient ses options, son champ d'exercice, par sa fonction, le psychologue donnant du sens et faisant lien entre les éléments qui lui sont présentés, doit avoir une connaissance et un vécu par des stages dans différents champs de la psychologie et de ses lieux d'exercice.

La question de la formation du psychologue ne concerne pas uniquement la formation initiale avec plusieurs modèles théoriques de référence prenant en compte aussi bien le sujet que l'individu dans ses interactions et son environnement mais aussi une formation continuée tout au long du trajet professionnel, garante non seulement des connaissances actualisées, mais surtout d'une réflexion partagée entre pairs, supervisée ou non.

Au minimum cette formation initiale doit reposer sur un enseignement solide, une connaissance des textes qui régissent la profession, un travail sur soi.

Un intervenant dans la salle souligne qu'aujourd'hui le directeur de l'hôpital est un patron et les fonctionnaires des techniciens. La santé est aujourd'hui une marchandise. A l'hôpital, il y a une inquiétude face aux nouveaux internes formés uniquement dans le sens de la technicité ; la confrontation avec les anciens médecins est violente et entraîne une véritable fracture. Il y a une véritable entreprise de réduire les gens à la norme, un système qui nous réduit à être des techniciens. Dans ce contexte, le rôle de la formation est prépondérant.

Une autre intervenante, exerçant à la PJJ explique que ce secteur est un secteur très exposé aujourd'hui, dans lequel le psychologue est instrumentalisé. La loi sur le titre gêne le pouvoir. Elle est alors détournée par l'introduction de nouveaux métiers basés sur les référentiels compétences. Il y a nécessité de résister. En tant que psychologues, nous sommes attendus et appréciés sur le champ de l'éthique et de notre posture de distanciation, d'où la nécessité d'introduire ces notions dans la formation.

Une autre intervention insiste sur le terme de « distance critique », préférable selon lui à celui de « position de tiers ». Défendre dans une institution la position de tiers n'est pas compris. Les jeunes qui sortent de la faculté ne sont pas en position de résister. La formation doit permettre de relier les différentes théories avec la praxis. Parler de tiers, c'est rester dans la logique de la cure et cela n'est pas possible en institution.

A. Abelhauser répond que l'on demande à l'Université de tout penser, or une demande de formation doit être accompagnée de fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles. L'Université est soumise à la même logique que les institutions : on peut y résister jusqu'à un certain point mais au bout on ne peut que démissionner.

Quelqu'un demande en quoi le RNCP est dangereux, A. Abelhauser répond qu'il y a la lettre et la réalité. Un répertoire de certifications ouvre à une réalité chiffrée, à une évaluation, car ce qui nous est demandé, c'est de faire du chiffre.

Résumé : Elle insiste d'abord sur la formation au groupe et à l'institution. Mme Caron aurait souhaité que l'on parle de la formation des psychologues en parlant de formation large à une culture générale. Auparavant la formation universitaire impliquait le fait de savoir écrire, rédiger ; elle devrait aujourd'hui comprendre de l'histoire... du droit, de l'économie, de la sociologie, de l'anthropologie ... Ces formations devraient se faire dans des groupes restreints et avec des enseignants extérieurs à l'Université. Mme Caron dit s'être battue en tant qu'enseignante pour que les étudiants bénéficient de stages dès la licence, qu'ils reçoivent des formations au groupe et à l'institution. En effet, 70 pour 100 des psychologues ont des activités groupales et cette dimension est occultée dans la formation en France, alors que, tous les psychologues reçoivent cette formation en Amérique du Sud. Mme Caron lance un véritable cri sur cette question, car il y a un véritable problème au niveau de la compétence des psychologues dans ce domaine. Elle s'interroge également sur la manière de préparer les futurs psychologues à une identité professionnelle collective qui les amènera à entrer dans des structures collectives représentatives des psychologues : collèges, unités de psychologie, syndicats...? La participation de psychologues engagés dans ces instances s'impose : sous forme par exemple de témoignages, d'analyse des textes régissant les statuts des psychologues.

Discussion avec les participants

Un intervenant se demande ce qui pourrait être mis en place après la formation pour former à la pratique professionnelle ; il s'interroge sur ce qui nous manque et témoigne de sa tentative de mettre en place un cours sur les politiques de santé.

Un autre intervenant témoigne de l'intervention à Censier d'un psychologue militant à la CGT et explique que cela a été une expérience passionnante.

Pour Anne Golse, cela pose la question de la place des professionnels à l'Université.

Pour Martine Ravineau, il y a une mise sous tension entre la notion de groupe et la préservation de la clinique. Il y a une idéologie que tout est groupe et qu'il n'y a plus de place pour le sujet.

Pour un autre intervenant, le psychologue s'occupe du sujet particulier qui doit toujours être remis dans son acception écologique. Le psychologue est dans la vie, nous ne sommes pas des électrons libres. Il trouve étonnant que ceci doive être réaffirmé.

Claire Leconte, Présidente de l'AÉPU

Mme Leconte est professeur de psychologie dans le champ de l'éducation à Lille. Elle se dit étonnée d'avoir autant d'affinités avec le discours de Mme Caron. Elle a, depuis hier, beaucoup entendu parler de la nécessité du regroupement de la profession, mais elle précise que cet appel existait déjà dans les années 70. Mme Leconte est désolée du contexte dans lequel évoluent aujourd'hui les psychologues, contexte qui lui semble ne jamais avoir été aussi menaçant, et elle s'inquiète de la place prépondérante que reprennent partout les médecins. Par exemple, concernant les universitaires, la révision de la loi bioéthique va mettre l'ensemble de la recherche, et notamment en psychologie, sous la tutelle des médecins. La responsabilité en incombe aussi aux psychologues qui n'ont jamais investi les CCP, ce sont les médecins qui y siègent. Les champs de pratique qui étaient revendiqués par les psychologues sont occupés par d'autres ; nous sommes débordés de tous les côtés, et plutôt que de nous dire que le danger vient de l'extérieur, nous passons notre temps à nous entredéchirer. Du point de vue de la formation, Mme Leconte pense que l'on ne doit pas opposer connaissances et compétences, mais les psychologues n'ont jamais su valoriser leurs compétences. Les universitaires doivent s'imposer une honnêteté intellectuelle, à savoir donner le choix aux étudiants dans le cadre de leur formation de leur référentiel théorique. Il faut qu'il y ait une interaction permanente entre savoirs et praxis.

Une intervenante raconte qu'elle a travaillé en Amérique du Nord. La culture là-bas est une culture différente, basée sur le pragmatisme : on est quelqu'un en fonction de ce que l'on fait. Le travail des psychologues est de ce fait forcément différent de celui des psychologues en France car on ne peut exercer en-dehors d'une culture. Aux Etats-Unis, le psychologue est un spécialiste du comportement humain ; elle a senti à son retour que la psychologie en France suivait ce chemin.

Un autre intervenant se demande pourquoi les psychologues sont à ce point individualistes ; M. Abelhauser répond que l'on craint toujours les puces, même si la soupe est bonne et que l'on aime aussi les caresses.

Une 3^e intervenante estime que le problème des psychologues dans les institutions est lié au fait qu'ils ont une place à part, position qui fait peur au niveau institutionnel. Siéger dans les instances et se syndiquer l'a aidée à être reconnue.

Elle est inquiète de ce qui est véhiculé par la communication, qu'elle pense être de l'ordre de la perversion. La profession est pour elle attaquée à des fins d'économie.

Pascale Sidorrof

Mme Sidorrof est psychologue dans un hôpital général en Ile-de-France depuis une vingtaine d'années et nous dit espérer remettre un peu d'optimisme dans nos débats. Pour elle, nous sommes dans un système et une société qui découpent en rondelles, isolent, ne font confiance qu'aux spécialistes. Or le psychologue a une chance : il est non-spécialiste et fait des liens, tant au niveau de la clinique singulière qu'institutionnelle, et c'est à cette place-là qu'il est attendu. Dans l'hôpital où Mme Sidoroff exerce, un directeur a réussi au fil du temps à imposer, contre tous les autres professionnels, les psychologues, et aujourd'hui, ce sont les soignants eux-mêmes qui réclament la création de postes de psychologues. Elle souhaite témoigner de la création d'un dispositif qui a permis de passer en 25 ans d'un psychologue à temps partiel pour un seul service de l'hôpital à une unité de psychologie autonome constituée de 5 psychologues pour un hôpital de 500 lits environ.

Les psychologues se déploient dans l'ensemble des services, organisent la répartition de leurs activités. Il n'y a aucun lien hiérarchique entre eux. Ils entretiennent des liens fonctionnels avec tous les soignants. Ils sont sollicités par les services ou par les patients eux-mêmes. Chaque psychologue est référent pour un ou plusieurs services. Cela signifie que l'on s'adresse à lui en première intention. Si un patient change de service, le psychologue qui l'a reçu en première intention le suit tout au long de son parcours hospitalier ou en accord avec le patient, transmet à l'un de ses collègues. Chaque psychologue est entièrement libre de ses références tant théoriques que cliniques pour peu qu'il respecte les règles de bon fonctionnement de l'unité.

Cette unité a été rendue possible grâce au respect de principes qui fondent le socle d'une culture commune que chaque service retrouve quelque soit le psychologue et quelles que soient leurs différences d'approche.